

GENERALITES :

Tout client de **Montagne expériences by esf** reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente ainsi que tous les termes de la proposition avant d'avoir passé sa commande. Dès lors, la confirmation de réservation entraîne votre entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente de **Montagne expériences by esf** et votre acceptation sous réserve de l'intégralité de leurs dispositions au moment de l'inscription.

Une quelconque dérogation au bénéfice du client n'apportera aucune novation aux présentes conditions. La nullité totale ou partielle d'une quelconque clause des Conditions Générales n'emporte pas nullité de leurs autres dispositions.

Les présentes conditions sont parties intégrantes du contrat de vente et/ou du bon de commande.

CONDITIONS DE VENTE

I - PRIX

Tous les prix sont affichés en Euros. Ils doivent être vérifiés au moment de l'inscription. La TVA est toujours comprise. Seules les prestations mentionnées explicitement dans le Contrat et/ou bon de commande font partie du forfait.

Les prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur lors de l'établissement des tarifs.

Le prix forfaitaire comprend une série de prestations dont les prix ne peuvent être détaillés par **Montagne expériences by esf**.

II - RESERVATION

1. En ligne

Vous devez renseigner la procédure de réservation en ligne. Après le paiement, il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.

2. Par téléphone

Les réservations peuvent être effectuées par téléphone aux horaires d'ouverture indiquées sur notre site. Lors de la réservation, le client devra fournir les informations nécessaires à la validation de sa demande (nom, date de naissance, dates souhaitées, prestations, etc.). Le paiement s'effectue à distance par carte bancaire via un terminal sécurisé. La réservation n'est considérée comme ferme et définitive qu'après validation du paiement et confirmation écrite (email) de notre part.

3. Au guichet

L'inscription se fait directement accompagné du règlement intégral, par carte bancaire, chèque, chèques vacances, espèces, à **Montagne Expériences by esf**.

Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

III - DROIT DE RETRACTION NON APPLICABLE QUEL QUE SOIT LE MODE DE RESERVATION

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

IV - MODIFICATION DE RESERVATION

Toute modification (nombre, dates, etc.) par rapport à la réservation initiale garantie doit faire l'objet d'un message écrit de la part du client, précisant les nouvelles demandes, être suivie d'une acceptation expresse par écrit de notre part. Une telle demande de modification ne peut intervenir dans un délai inférieur à 10 jours avant l'arrivée prévue.

V - MODALITES D'ANNULATION

Toute annulation même partielle doit être exprimée par écrit.

1. Annulation avant le début de la prestation avec règlement partiel

Ce règlement partiel constitue des arrhes qui seront conservées par l'E.S.F. en cas d'annulation.

2. Annulation avant le début de la prestation avec règlement intégral

- Si le client a souscrit une assurance annulation à titre personnel, se référer aux conditions de celle-ci.
- Si le client est jugé inapte par un certificat médical à l'exercice des prestations réservées, **Montagne Expériences by esf** proposera le report de la prestation si cela est possible et remboursera sinon le prix payé A PARTIR du jour de présentation d'un certificat médical, moins des frais de dossier (10% de la transaction avec un minimum de 20 euros).
- Dans tous les autres cas, **Montagne Expériences by esf** appliquera une retenue égale à 50% du prix payé.

3. Annulation pendant la prestation
Montagne Expériences by esf n'effectuera pas de remboursement.

VI - MODIFICATION POUR FORCE MAJEURE

Montagne expériences by esf se réserve le droit de modifier le programme ou les activités pour des raisons de sécurité ou de force majeure. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si, pour ces raisons, les prestations devaient être annulées ou modifiées.

Montagne expériences by esf s'efforcera de proposer au client un séjour ou des prestations de remplacement et le client disposera alors d'un délai de 8 jours pour accepter le produit de remplacement ou mettre fin à sa réservation sans aucune charge pour lui.

Dans le cas de prestations ou séjour déjà commencées, des solutions de remplacement seront proposées par les organisateurs.

La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation des organisateurs, des conditions météorologiques et de l'aptitude des participants.

VII - CONDITIONS PHYSIQUE DES PARTICIPANTS / ASSURANCES

Les participants doivent s'assurer de leurs aptitudes à participer à une ou plusieurs activités et signaler à **Montagne expériences by esf** par écrit d'un quelconque empêchement : (ex: problème cardiaque, allergie, asthme, blessures...).

Montagne expériences by esf a souscrit une assurance RC pour l'organisation de ses activités (AXA 5703267904).

Chaque participant doit obligatoirement disposer d'une assurance Responsabilité Civile individuelle.

Avant chaque activité un briefing sur l'utilisation du matériel et les règles élémentaires de sécurité sont présentées.

Montagne expériences by esf n'a pas les moyens de vérifier le niveau de pratique sportive de ses clients. Chaque participant est conscient, étant donné le caractère spécifique de nos programmes, qu'il peut courir certains risques ; dus notamment à l'éloignement des centres médicaux. Il les assume en toute connaissance de cause et doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par les professionnels.

VIII - ACTIVITES ET PRESTATIONS

Bien que toutes les activités mentionnées dans les descriptifs nous aient été confirmées par nos prestataires et que nous les ayons en conséquence publiées de bonne foi, il peut arriver pour des raisons indépendantes de notre volonté et propres notamment à ces prestataires, que ces activités et autres prestations soient suspendues ou supprimées sans que nous en ayons été avisés. **Montagne expériences by esf** ne pourrait être tenue pour responsable dans le cas où de tels incidents viendraient à se produire.

IX - RESPONSABILITE DES PRESTATAIRES

Tous nos organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile selon les lois en vigueur et adhèrent aux Conditions Générales préconisées par les autorités.

X - DISPOSITIONS APPLICABLES A CERTAINS ACTIVITES

L'exécution de certaines activités est soumise à la réunion d'un nombre minimum de participants ; toutes précisions figurent sous le tableau des prix du circuit concerné ; la confirmation ou l'annulation de départ intervient au plus tard 21 jours avant la date de départ : le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation des activités intervient pour insuffisance de

participants à 21 jours du départ et au-delà.

XI – INFORMATION SITUATION SANITAIRE

Il appartient au client et/ou à l'élève de respecter les règles sanitaires en vigueur. Pour être accueillis, les enfants doivent avoir été vaccinés selon les normes en vigueur. Le carnet de vaccination sera vérifié à chaque inscription. Un enfant non-vacciné ne pourra être accepté.

XII- REVENTE DES PRESTATIONS

Toute revente de prestations dispensées par **Montagne expériences by esf** est interdite sans l'accord express de l'esf.

XIII- PHOTOS & ILLUSTRATIONS

Nous nous efforçons d'illustrer nos propositions de photos ou illustrations vous donnant un aperçu réaliste des services proposés. Nous vous précisons toutefois, que les photos et illustrations figurant dans le descriptif sont simplement illustratives de nos services. Elles n'engagent

Montagne expériences by esf que dans la mesure où elles permettent d'indiquer la catégorie ou le degré de standing de ces services.

XIV – REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seraient régis exclusivement par les règles du droit français. Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

XV – MEDIATION

Après avoir saisi la direction de l'esf et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.